

Comptes du sel (Libro di ragione e conto di salle) de Francesco di Marco Datini pour sa compagnie d'Avignon, 1376-1379 [publ. p. Christiane Villain-Gandossi]

Autor(en): **Favier, Jean**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **20 (1970)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui devront reculer toutefois devant l'emprise de Charles d'Anjou : la famille des Baux à l'ouest, celle des Castellane à l'est. Les seigneuries ecclésiastiques, dont certaines fort importantes, se défendent mieux : ce sont les archevêchés d'Arles et d'Aix, les abbayes de Saint-Victor de Marseille, de Lérins et de Montmajour, aux noms prestigieux.

Mais l'enquête montre aussi le maintien d'hommes libres, même nombreux, avec leurs petites propriétés paysannes (p. 75), caractéristique que l'on rencontre aussi ailleurs qu'en Provence, au XIII^e et au XIV^e siècles.

Après avoir déjà relevé l'excellence des cartes, il faut encore louer celle de l'apparat critique de l'édition proprement dite, la richesse de tout un complément d'ordre statistique, et la valeur des index.

En conclusion, ce travail monumental met en évidence l'importance de l'oeuvre de Raymond-Bérenger V, poursuivie et amplifiée en quelque sorte sous une forme plus durcie et structurée par Charles d'Anjou, qui disposait du puissant atout capétien dans le jeu du XIII^e siècle.

La Tour-de-Peilz

Jean-Pierre Chapisat

Comptes du sel (Libro di ragione e conto di salle) de Francesco di Marco Datini pour sa compagnie d'Avignon, 1376-1379, publiés par CHRISTIANE VILLAIN-GANDOSI. Paris, Bibliothèque nationale, 1969. In-8°, XIX-373 pages. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, série in-8°, vol. 7).

C'est le compte d'une association en participation, groupant Francesco di Marco Datini – dont l'affaire d'Avignon était alors une entreprise individuelle – et le Toscan Nastagio di ser Tommaso pour le commerce du sel dans la basse vallée du Rhône, que vient de publier avec intelligence et sûreté Mme Villain-Gandossi.

Le sel était son propos. L'éditeur le déclare sans ambages, et une substantielle introduction aide le lecteur à suivre dans les moindres détails une entreprise aussi significative : achats de sel, tractations avec les maîtres de salins pour la conclusion de contrats, maniement de la denrée sur le salin comme pour le transport, coûts et difficultés du tirage ou du transport terrestre, paiement des péages et gabelles, entreposage à Beaucaire, Pont-Saint-Esprit et Orange, revente, enfin, aux regrattiers de la région rhodanienne. Mme Villain-Gandossi ne s'attache pas moins à l'analyse des conditions économiques d'une entreprise qui fut, en définitive, déficitaire. Le commerce du sel avait profité à Datini, quand il s'agissait de revendre un sel déjà parvenu à destination. Cette fois, les coûts de transport et le poids de la fiscalité se faisaient lourdement sentir. Disons tout de suite que l'éditeur a quelque mérite d'avoir ainsi établi le bilan d'une affaire dont le compte qu'elle publie ne réserve aucune place au compte de résultats. Le bilan est son oeuvre. Qu'elle en soit remerciée.

Mais l'intérêt d'un tel document ne se limite pas au commerce du sel.

Tout historien de l'économie – passons sur l'historien de la Provence, du Languedoc et du Comtat venaissin, qui y trouvera maint renseignement précieux sur les hommes et les lieux – tirera profit d'une lecture attentive de ce livre de comptes, lecture que facilite grandement une excellente introduction et des index dont l'un est un glossaire des plus utiles.

Sur les conditions de l'exercice du commerce, nous avons noté bien des indications dues à l'esprit réaliste du comptable, c'est-à-dire de Boninsegna di Matteo, fondé de pouvoirs et futur directeur de la compagnie avignonnaise de Datini. Le pittoresque ne manque pas: menu offert aux maîtres des salins, primes au personnel, embûches de la route. Le document nous renseigne aussi sur la circulation des denrées et le coût des nolis – proportionnel au volume transporté et à la distance – aussi bien que sur les délais de revente et l'établissement des prix de vente. Mme Villain-Gandossi estime ceux-ci, en moyenne, à 436% du prix d'achat; l'entreprise étant néanmoins déficitaire, ce chiffre donne une idée des charges spécifiques et des frais généraux supportés par le commerce du sel. La charge principale, c'est le transport; la fiscalité ne pèse de manière appréciable que sur la vente à Orange, car la gabelle est encore intermittente en Languedoc et n'est pas levée en 1377.

Il est presque superflu de souligner l'intérêt d'un tel texte pour la connaissance de la situation monétaire, alors dominée dans la région par le florin de la Reine et par les francs de Charles V. On relève l'utilisation simultanée de quatre systèmes de compte: la livre de bonne monnaie, ou provençale, qui vaut 24 sous au florin de la Reine et autour de 31 sous au franc, la livre «longue» ou de monnaie courante, qui vaut autour de 33 sous au franc, et les deux monnaies d'or dominantes, prises comme unités de compte avec, comme divisionnaires, le sou et le denier avignonnais. L'usage concurrent de ces divers systèmes oblige le comptable à de multiples et minutieuses opérations de conversion. On note une seule inadvertance, lorsqu'il additionne indifféremment deux types de livres.

Boninsegna di Matteo était un comptable médiocrement expérimenté. Son livre est un compromis assez maladroit entre le grand livre et le journal. Ordonnés chronologiquement dans l'ordre de leur ouverture, les comptes de tiers se succèdent, entre-coupés des comptes des associés, de comptes de dépenses, d'inventaires de denrées. Les reports étaient donc inévitables, et le solde de chaque compte est reporté à l'un des comptes suivants, pas nécessairement au plus proche. Le souci premier de Boninsegna est évidemment la clarification périodique des situations. De la technique de la partie double, il retient le jeu de l'écriture double, moyen d'une vérification automatique qui serait plus assurée s'il ne soldait parfois les comptes de manière approximative, préférant visiblement la clarté à l'exactitude. Mais il néglige d'enregistrer tous les apports en capital et, surtout, de comptabiliser les profits et pertes. Seuls entrent en ligne de compte les débours, C'est dire que nous sommes là en présence d'une comptabilité telle que pouvait en

tenir un Toscan frotté de pratique mais maîtrisant imparfaitement une technique dont d'autres, à Florence comme à Gênes, tiraient alors un meilleur parti sans atteindre encore à la perfection des contemporains de Paciolo, un siècle plus tard. Le compte publié par M^{me} Villain-Gandossi est donc un excellent témoignage d'un état de la technique des hommes d'affaires, autant que d'un type de trafic.

Paris

Jean Favier

ROLAND MOUSNIER, *La plume, la faucille et le marteau. Institutions et société en France du moyen âge à la Révolution*. Paris, Presses universitaires de France, 1970. In-8°, 404 p. (Collection «Hier»).

ROLAND MOUSNIER et ses collaborateurs, *Le Conseil du roi de Louis XII à la Révolution*. Paris, Presses universitaires de France, 1970. In-8°, 378 p. (Publications de la Faculté des Lettres et sciences humaines de Paris-Sorbonne, série «Recherches», tome 56).

Les deux ouvrages de M. Mousnier que nous groupons dans cet article n'ont apparemment pas grand chose en commun: l'un, le premier, est un recueil d'articles parfois assez anciens sur des sujets divers qui sont republiés avec une brève introduction; l'autre est essentiellement composé d'une série de monographies savantes sur des grands personnages de l'administration d'Ancien Régime; le premier ouvrage est l'œuvre de M. Mousnier seul, le second est le fruit d'une collaboration avec d'anciens étudiants, certains, comme M^{lle} Foisil, MM. Durand, Labatut, Pillorget, etc., déjà connus par des études d'histoire sociale et administrative. Enfin, le titre *La plume, la faucille et le marteau* (le sous-titre ne figure pas sur la couverture!) ne laisse guère prévoir le contenu...

Un mot d'explication d'abord sur ce dernier point: «... il y a une relation réciproque constante Etat-société, dont l'étude est inséparable et indispensable, celle des relations multiples et enchevêtrées entre les conseils, les bureaux, leurs idéologues et leurs propagandistes d'une part, les différents groupes sociaux et leurs interprètes de toutes natures d'autre part, la recherche des rapports entre la plume, la faucille et le marteau» (p. 11). La formulation est amusante, elle évoque d'emblée la polémique anti-marxiste dont M. Mousnier s'est fait une manière de spécialité, mais elle donne une idée assez inexacte du contenu. Le livre est divisé en trois parties, complétées d'une introduction méthodologique et d'une conclusion («vers une histoire comparative»). Fausses perspectives que tout cela: il s'agit en fait de la réimpression d'articles sur des sujets d'histoire sociale, d'histoire administrative et de méthode concernant l'Ancien Régime français, auxquels s'ajoutent un article sur saint Bernard et Luther (sic!), un article sur l'histoire de Paris et un article sur le trafic des offices à Venise (ce dernier tient lieu de «conclusion»...).

Il est incontestablement précieux d'avoir ces différentes contributions,